

French Tech : ce qu'il faut savoir des exits réalisés en 2021

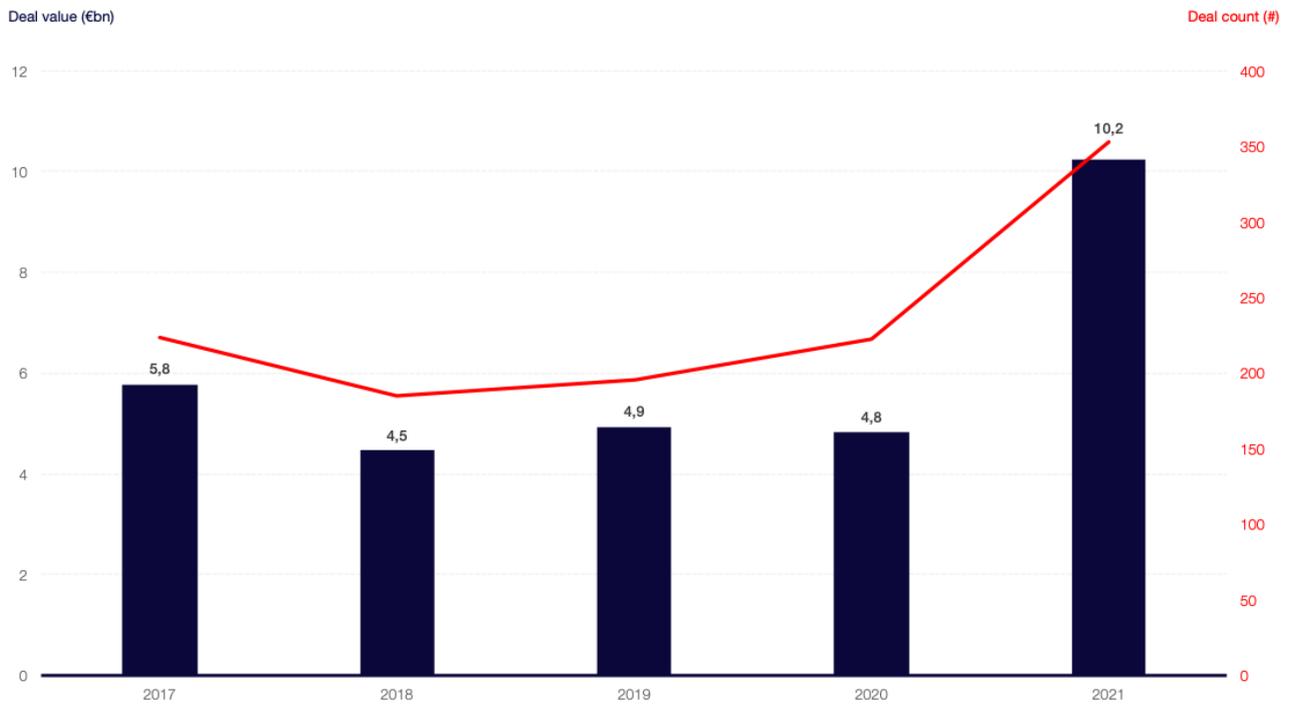
De nombreux exits, dont quelques introductions en Bourse, ont eu lieu en 2021 au sein de l'écosystème tech français. Le cabinet de conseil Avolta Partners, expert des fusions-acquisitions, livre son analyse de ce phénomène lié à la maturité des startups.

Temps de lecture : minute

26 janvier 2022

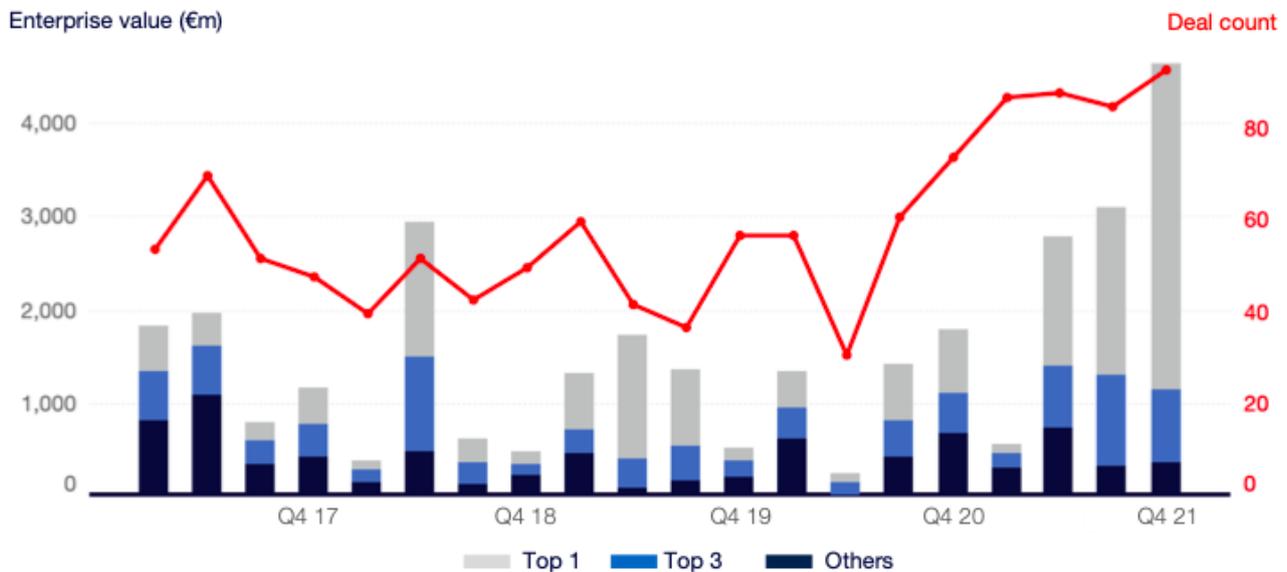
En matière d'exit, les deals ont été plus importants et plus nombreux en 2021 que dans le passé. C'est ce qui ressort d'une étude réalisée par Avolta Partners, un cabinet de conseil spécialisé dans les fusions-acquisitions. Un phénomène qui traduit, au même titre que les records battus en matière de levées de fonds, la maturation progressive de l'écosystème tech français. *Maddyness* passe en revue ce qui caractérise les sorties réalisées au cours des 12 derniers mois.

Une hausse de 112 % en valeur sur un an



Avolta Partners met en évidence, dans son étude, une explosion aussi bien en nombre de deals qu'en valeur. En 2021, pas moins de 353 exits ont été enregistrés pour un total de 10,2 milliards d'euros. Ce qui représente une augmentation de 112 % par rapport à 2020, année durant laquelle ont été annoncées environ 220 opérations de ce type pour 4,8 milliards d'euros. Soit un niveau similaire à ce qui était d'ores et déjà observé en 2019 et 2018.

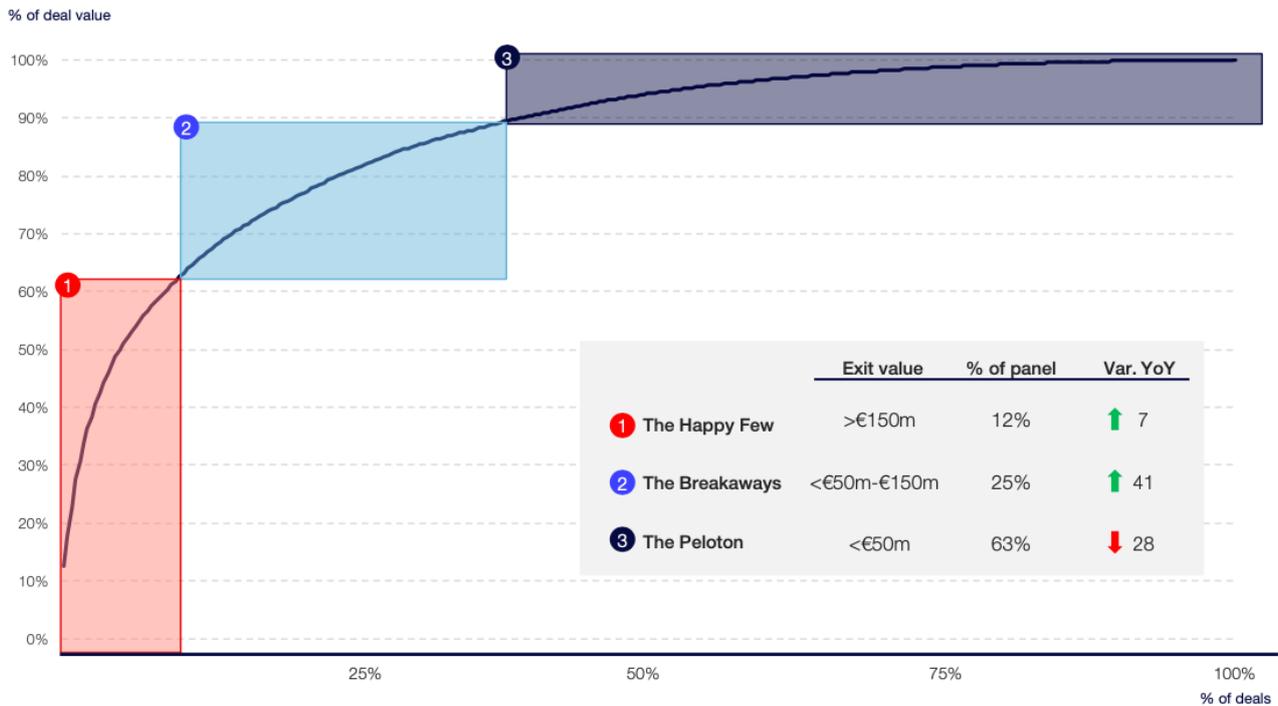
Ovhcloud concentre 75 % de la valeur



De très grosses opérations ont eu lieu, en 2021. Quatre des cinq les plus importantes ont été réalisées via des introductions en Bourse. Suite à son IPO, OVHcloud s'est retrouvée valorisée à 3,5 milliards d'euros. Believe (1,9 milliard) et Exclusive Networks (1,8 milliard) complètent le top 3.

Avec un bilan annuel s'élevant à 10,2 milliards d'euros, la plus grande sortie représente donc environ 75 % de la valeur générée et, le top 3, pas moins de 93 %.

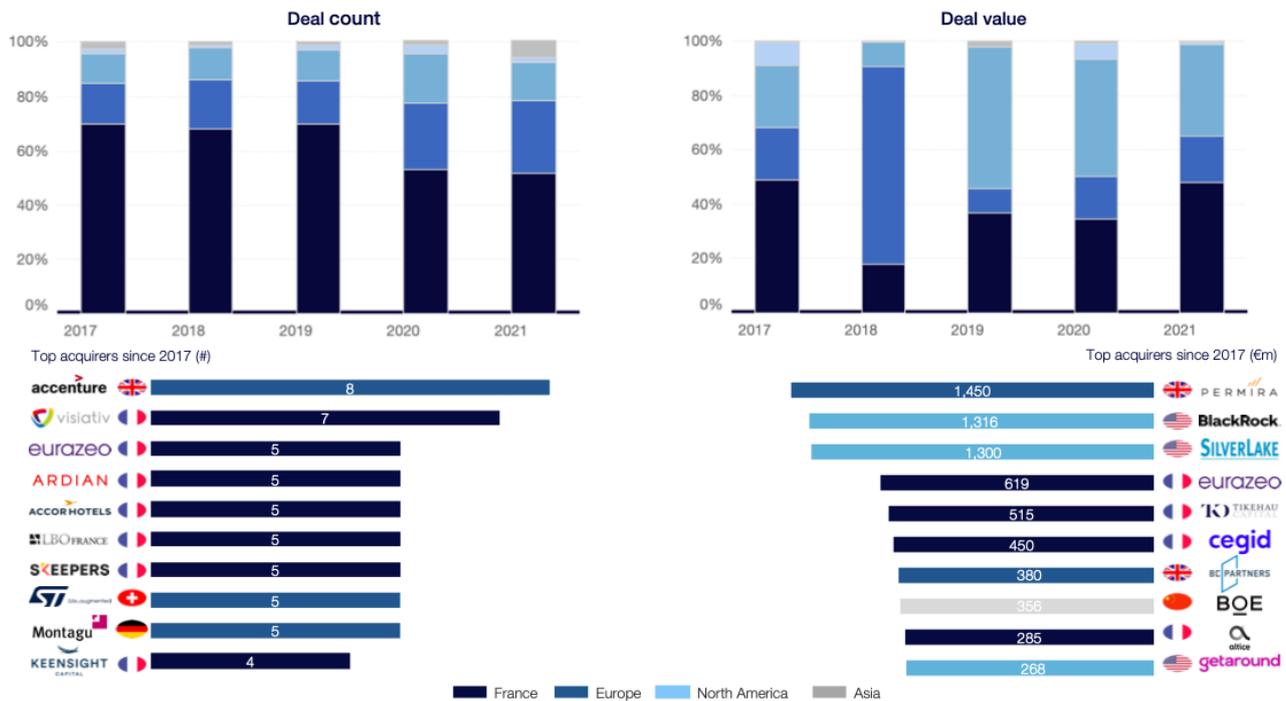
Une large majorité de deals de faible ampleur



Une immense majorité d'opérations ont encore concerné, en 2021, des entreprises dont la valorisation n'excédait pas les 50 millions d'euros au moment de la signature. À en croire Avolta Partners, cela représente pas moins de 63 % du panel. Les sociétés dont la valeur était comprise entre 50 et 150 millions d'euros ont elles constitué 25 % du panel, tandis que celles valorisées au-delà de 150 millions d'euros n'ont concerné que 12 % de celui-ci.

Morale : si le centre de gravité en valeur penche inéluctablement vers celles d'envergure, comme dans le cas d'OVHcloud, le barycentre en volume se situe plutôt de l'autre côté du spectre.

Les acquéreurs étrangers bien présents



Les VCs français confient à *Maddyness*, depuis plus d'un an maintenant, voir que toujours plus d'investisseurs étrangers s'intéressent à la France. Une tendance confirmée par cette étude d'Avolta Partners, qui relève que leur part dans les acquisitions est passée de 30 % à 50 % entre 2019 et 2021. Ils sont donc dorénavant présents dans la moitié des exits en réalisés en France.

S'ils progressent en volume d'opérations, ils perdent un peu de terrain en valeur : de plus de 60 % du total en 2019, ils ne représentent plus qu'environ 50 % en 2021. À noter, par ailleurs, que les fonds français ayant signé le plus d'exits en 2021 sont Bpifrance (24), Kima Ventures (12), 360 Capital (10), Partech (9) et XAnge (7).

Les entreprises tech en bonne posture



D'après l'étude effectuée par Avolta Partners, les entreprises de technologies affichent de meilleures performances en Bourse que celles cotées au CAC Small - cet indice regroupe des valeurs d'importance moyenne et reflète plutôt une activité d'entreprises de dimension nationale ou internationale, mais à taille limitée. L'index comparatif étudié par le cabinet de conseil comprend "un portefeuille d'entrées en Bourse de poids équivalent [au CAC Small] depuis 2017".

Résultat : quand la valeur d'indice des entreprises tech a progressé de 61,1 % en l'espace de cinq ans, celle des entreprises du CAC Small n'a pris que 31,3 %. Parmi les secteurs ainsi couronnés de succès : la santé, l'énergie, la robotique et les télécoms.

Article écrit par Arthur Le Denn